Le Conseil Régional Ile de France

- fournit une aide au déplacement des compétions régionales des jeunes de 13 à 18 ans sous forme de chèque tranSport

Le Conseil départemental du Val de Marne

- intervient dans le financement (sur facture) d'actions organisées par le club dans le cadre des "jeux du val de marne"
- attribue une dotation en matériel dans le cadre du "Challenge du Président du conseil Général" (tous les 2 ans)

La Direction Départementale Jeunesse et Sport

- participe au financement d'actions en faveur de l'accueil des jeunes et de la découverte du volley ball

Le Comité Départemental de Volley-Ball

- finance la formation des entraîneurs, des arbitres, l'encadrement des jeunes joueurs des sélections départementales.

La Mairie de Villiers sur Marne

- met à disposition les gymnases pour les entraînements et compétitions.
- met à notre disposition une fois par an une salle pour organiser la traditionnelle Paëlla
- met à notre disposition une partie du matériel (les poteaux, les chaises d'arbitre)
- met à notre disposition un local technique
- entretient les locaux
- gère le gardiennage des installations

L'Entente Sportive de Villiers

- attribue une subvention annuelle de fonctionnement **dont l'origine est municipale**
- participe au financement des déplacements hors Ile de france des équipes engagées dans un championnat fédéral